

Structuration régionale des acteurs de la rénovation énergétique
pour la maison individuelle
dans le cadre du projet ELENA

Dispositif d'accompagnement « chèque éco-énergie »
Bilan à la fermeture de la plateforme

Etat d'avancement au 31 décembre 2017

<http://cheque-eco-energie.normandie.fr>



Sommaire :

- P 1 Le contexte régional
- P 3 Le dispositif chèque éco-énergie
- P 4 Les résultats au 31 décembre 2017
- P 5 La structuration régionale et ELENA
- P 5 Le pôle audit et conseil
- P 7 Le pôle travaux
- P 9 Le pôle financement
- P 9 Les autres partenaires
- P 10 Interventions au Plan National

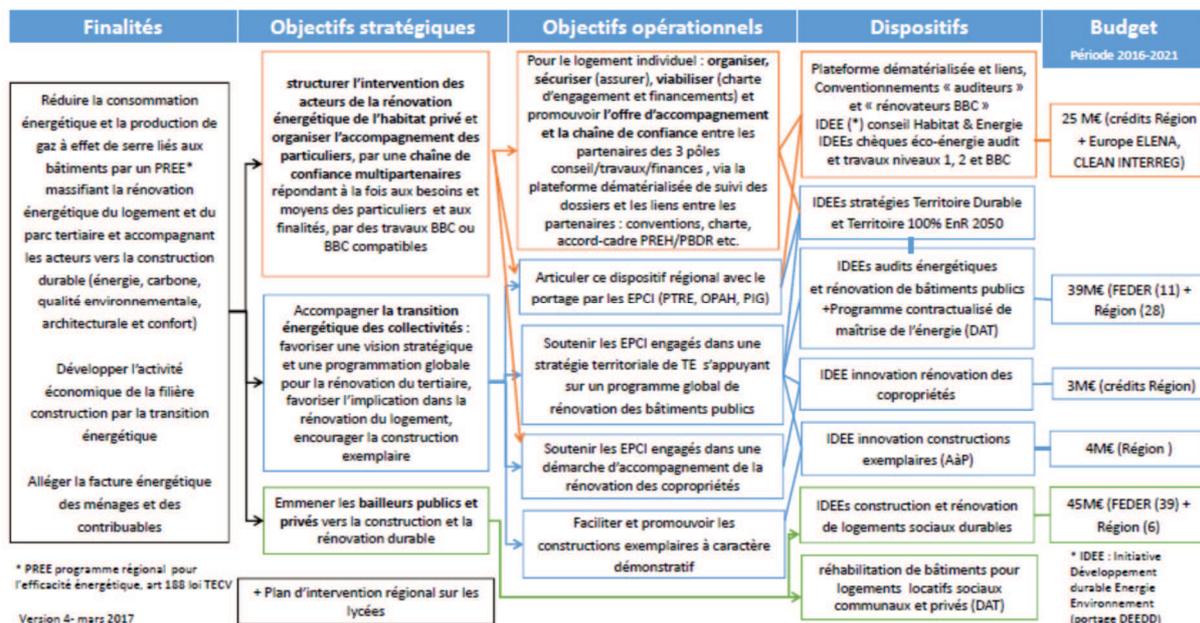
LE CONTEXTE REGIONAL

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM), puis les deux lois portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et sur la transition énergétique pour la croissance verte (TECV), confient aux Régions la compétence de développement économique et le rôle de chef de file pour la transition énergétique.

Dans ce cadre, la Région Normandie a adopté en octobre 2016 un plan d'actions « Normandie Bâtiments Durables» qui a pour objectif de soutenir la construction et la rénovation de bâtiments performants énergétiquement, et concerne en priorité le logement, quel que soit ses caractéristiques (logement public et privé, collectif et individuel).

Le plan « Normandie Bâtiments Durables » d'un montant de plus de 100 millions d'euros d'aides régionales et européennes sur 5 ans de 2016-2021, permettra de générer 700 millions d'euros de travaux sur le territoire.

Logique d'intervention du Plan Normandie Bâtiments Durables



Le plan répond à trois grands enjeux :

- L'enjeu environnemental pour réduire la consommation énergétique et la production de gaz à effets de serre du secteur du bâtiment (2^e secteur après l'industrie en Normandie, 1^{er} au niveau national),
- L'enjeu économique pour faire de la construction et de la rénovation énergétique du parc bâti un levier majeur de développement de l'ensemble de la filière « construction » normande (en termes de chiffre d'affaire, d'emplois, et de montée en compétence),
- L'enjeu social pour réduire la part des ménages normands en situation de vulnérabilité énergétique du fait du coût du poste chauffage dans leur budget.

Plus particulièrement dans le domaine du logement, l'enjeu est considérable : sur les 1 750 000 logements du parc normand, la moitié a été construite avant la première réglementation thermique de 1974 et présente des caractéristiques de forte consommation. En outre, le parc est constitué aux deux tiers de logements individuels, ce qui justifie la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des particuliers.

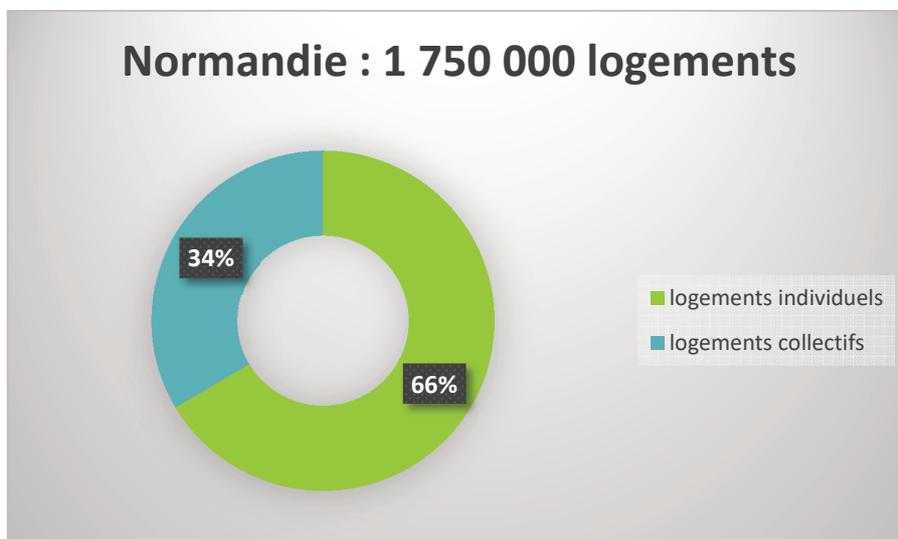
Les objectifs fixés en partenariat avec l'Etat et ses agences (ADEME et ANAH) sont ambitieux : 30 000 logements rénovés par an, dont une partie significative de logements de familles à faibles revenus.

Cet objectif se traduit par plusieurs dispositifs d'intervention régionale financés par les crédits Région ou Europe (FEDER) : le chèque éco-énergie Normandie en direction des particuliers en maison individuelle qui s'appuie sur un réseau d'acteurs animé par la Région, les aides aux bailleurs sociaux pour la construction et la rénovation énergétiques des logements sociaux, les aides aux syndicats de copropriété pour la rénovation énergétique des copropriétés et les aides aux collectivités.

Le « chèque éco-énergie Normandie », dispositif opérationnel depuis le 1^{er} novembre 2016, consiste à aider les particuliers pour la réalisation d'un audit énergétique de leur habitation, puis pour les travaux de rénovation énergétique préconisés par cet audit. Ces aides régionales vont de 800 € pour un audit énergétique jusqu'à 10 000 € pour des travaux de rénovation thermique d'un logement individuel type BBC rénovation. Les particuliers peuvent déposer leur demande d'aide via une plateforme dématérialisée à laquelle peuvent accéder l'ensemble des acteurs du dispositif.

Le dispositif « chèque éco-énergie Normandie » est actuellement calibré à 5,6 millions d'euros par an. Au-delà de l'aide directe aux particuliers, complémentaire des aides nationales pas forcément très exigeantes (crédit d'impôt transition énergétique, éco-PTZ, programme « habiter mieux » de l'ANAH et bonifications apportés par les départements ou quelques EPCI), il encourage les particuliers à rénover de manière performante, en favorisant la mise en place d'un réseau « labellisé » de professionnels pour répondre aux demandes. Les professionnels identifiés sont des auditeurs et des rénovateurs BBC qui sont les fers de lance de la montée en compétence de l'ensemble de la filière, intégrant au fur et à mesure les innovations (volet numérique par exemple, via le « carnet numérique » du bâtiment, les échanges de fichiers numériques BIM entre professionnels, les audits numériques, la représentation 3D des données, etc.).

ETAT DES LIEUX DU PARC DE LOGEMENT



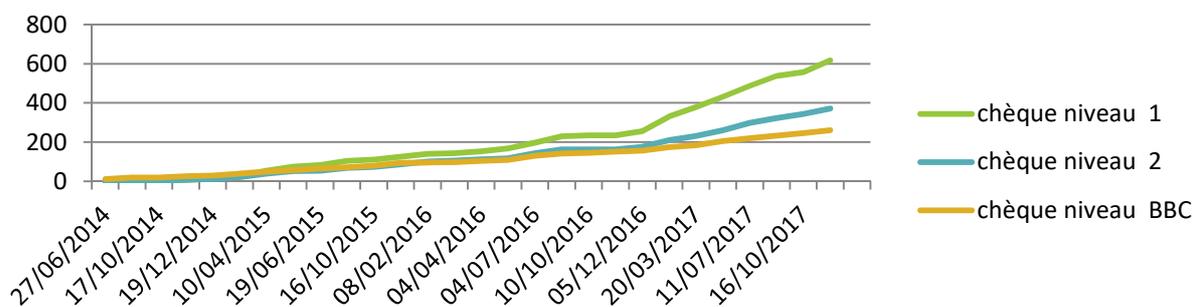
Le dispositif régional chèque concerne le parc de logements les plus nombreux et les plus consommateurs soit un potentiel de plus d'un million de logements.

280 000 logements sont gérés par les bailleurs sociaux et plus de 5 000 de ces logements ont fait l'objet d'une rénovation BBC. Suite à une étude menée par la DREAL ; la Normandie recense un peu plus de 58 000 logements potentiellement indignes, ce qui représente environ 5 % des résidences du parc privé de la Normandie.

LE DISPOSITIF CHEQUE ECO-ENERGIE

Un dispositif chèque éco-énergie a été mis en place en 2016 et vise la massification de la rénovation énergétique des maisons individuelles de la région. Pour cela la Région soutient la rénovation BBC et la rénovation compatible BBC des habitations.

Il faut souligner qu'en 2011 aucune rénovation BBC n'était enregistrée sur l'habitat individuel en dehors des rénovations portées par les bailleurs sociaux. En 2017 la Région en a identifié plus de 100. Ci-dessous le graphique du nombre de chèques cumulés. Avant fin 2016 le dispositif concerne la ex Basse-Normandie et depuis il concerne toute la Normandie.



Le dispositif compte désormais 4 chèques :

Un chèque « Audit et scénario » de 800 €, qui permet au particulier de faire réaliser un audit énergétique de son habitation.

L'auditeur, conventionné par la Région, propose au particulier un diagnostic complet de son logement et plusieurs scénarios allant jusqu'au BBC rénovation.

Le particulier peut demander la réalisation d'un carnet numérique en participant à l'expérimentation menée par EIRENO.

Le particulier peut également demander la réalisation d'un audit numérique, ce volet est expérimental et va permettre de visualiser avec une maquette numérique les propositions qui seront faites pour cela une aide complémentaire de 400 € est accordée

Un chèque « Travaux niveau 1 » de 2500 €, qui contribue au financement de travaux de rénovation BBC compatibles pour une baisse de 40 % des consommations énergétiques.

Un chèque « Travaux niveau 2 » de 4 000 €, qui contribue au financement de travaux de rénovation BBC compatibles pour une baisse de 60 % des consommations énergétiques.

Dans le cas où un audit est réalisé et que le professionnel intervenant est un rénovateur l'aide est portée à 5 000 euros et le professionnel doit faire réaliser les contrôles fin de chantier.

Un chèque « Rénovation BBC » de 9 200 €, qui contribue au financement de travaux de niveau BBC rénovation. Les travaux doivent être effectués par un rénovateur BBC conventionné par la Région, qui accompagne le particulier tout au long de son chantier.

Ce dispositif d'aide permet aux conseillers « Habitat et Energie » (H&E) d'être présents dans la plupart des projets de rénovation et d'inciter les particuliers à les regarder plus globalement.

Les bénéficiaires :

Pour le chèque audit : il concerne les maisons individuelles de plus de 15 ans éligibles.

Pour les chèques travaux :

- les propriétaires occupants une maison individuelle de plus de 15 ans éligible, porteurs d'un projet de rénovation, sous réserve que le revenu fiscal de référence du ménage ne dépasse pas 2 fois le plafond de ressources « ménages modestes »

- les propriétaires bailleurs privés d'une maison individuelle de plus de 15 ans éligible, sous conditions de ressources ou qui s'engagent dans un conventionnement avec l'ANAH
- les SCI sont désormais acceptées
- Le plafond de ressources est rehaussé à 4 fois le plafond de ressources « ménages modestes » dans le cadre d'une rénovation BBC avec un montant de travaux supérieur à 70 000€.

LES RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2017

Pour l'année 2017 dossiers passés en commission permanente :

- 656 Audits
- 362 chèques travaux niveau 1
- 196 chèques travaux niveau 2
- 105 chèques travaux niveau BBC

Rappel des projets passés en commission permanente depuis la mise en place du dispositif Normand Octobre 2016 (1^{ère} CP avec le dispositif normand de novembre 2016) à la date du 31 décembre 2017

- 721 Audits
- 382 chèques travaux niveau 1
- 208 chèques travaux niveau 2
- 117 chèques travaux niveau BBC

Pour un Montant de 3,5M€

Années	2016	2017
Nombre de chèques Attribués ex HN audit	394	0
Nombre de chèques Attribués ex HN Travaux	1230	648
Nombre de chèques Attribués ex BN audit	282	
Nombre de chèques Attribués ex BN Travaux (hors poêle)	274	
Nombre de chèques Attribués en Normandie audit		656
Nombre de chèques Attribués en Normandie travaux 1		362
Nombre de chèques Attribués en Normandie travaux 2		196
Nombre de chèques Attribués en Normandie travaux BBC		105
total du nombre de chèque	2 180	1 319
Total du nombre de chèques travaux	1 504	663
Montant des chèques Attribués ex HN en k€	2 372	1 339
Montant des chèques Attribués ex BN et Normandie depuis nov 2016 en k€	2 534	3 224
Montant des chèques Attribués en Normandie en k€	4 906	4 563
Nombre de paiement chèques réalisés en ex HN	815	754
Nombre de paiement chèques réalisés en ex BN	971	1180
nombre de paiement chèques réalisés en Normandie	1 786	1934
Montant des chèques payés en ex HN en k€	2 649	2079
Montant des chèques payés en ex BN en k€	1 328	1860
Montant des chèques payés en Normandie en k€	3 977	3939

LA STRUCTURATION REGIONALE ET LE PROGRAMME ELENA

Au-delà des aides directes aux projets et dans le cadre du Plan Bâtiment Durable Régional, la Région renforce sa mobilisation des acteurs du territoire concernés par l'enjeu de la massification de la rénovation énergétique des logements.

C'est l'objectif de l'engagement de la Région, en coopération avec le Conseil départemental de la Manche et la Banque Populaire de l'Ouest, dans le programme ELENA (European Local Energy Assistance) de la Commission Européenne.

Lancé le 23 avril 2015, il a pour objectif de parfaire la structuration des acteurs de la rénovation énergétique de la maison individuelle et de lui trouver un portage juridique.

Quel que soit le point d'entrée du particulier - conseiller, auditeur, banquier ou entreprise de rénovation - il s'agit pour lui de recevoir des informations cohérentes et convergentes.

C'est dans cet esprit qu'a été mise en place la structuration des acteurs des trois pôles de compétences concernant :

- le conseil et l'audit énergétique
- les travaux
- le financement

Chacun de ces pôles doit répondre à des attentes différentes :

Pour les conseillers et auditeurs, il s'agit avec le particulier de bien identifier les travaux à réaliser pour embarquer la performance.

Pour le rénovateur, il s'agit d'être l'interlocuteur privilégié du particulier pour la réalisation des travaux.

Pour le banquier, l'objectif est d'apporter un financement adapté au projet de rénovation (rénovation extension ou acquisition rénovation) en intégrant les différentes aides et en prévoyant les fonds appelés pour chaque versement.

De nombreux acteurs interviennent en interaction avec les trois pôles de compétence et sont ainsi parties prenantes de l'objectif de massification de la rénovation énergétique.

Les objectifs du programme ELENA :

Structurer juridiquement l'organisation des acteurs en assurant une coordination régionale

Réaliser 600 dossiers de rénovation dont 30 % en BBC pour 24 M€ de travaux entre avril 2016 et fin 2017

Bilan à fin 2017 : 627 dossiers pour 32 M€ de travaux ; 32 % de dossiers BBC et 21 GWh économisée

La Région est en attente du versement de l'aide européenne de 868 500 €



LE POLE AUDIT & CONSEIL

Ce pôle est constitué d'auditeurs et de conseillers.

Les auditeurs

Les auditeurs sont des bureaux d'étude thermique indépendants en capacité de réaliser des audits des habitations conformément au cahier des charges défini par la Région.

Ils font l'objet d'un conventionnement suite à l'analyse en commission de leur dossier administratif et d'un rapport type d'audit d'une maison individuelle.

Leur rôle est complémentaire à celui des conseillers afin de constater exhaustivement et sur site, l'état des habitations tant au niveau des bâtis que des équipements énergétiques. Le but est d'orienter et de conseiller le particulier vers

des programmes évolutifs de rénovation efficace des logements.

Ces scénarios de rénovation sont déclinés en trois grandes orientations liées aux travaux envisageables et subventionnables, à savoir : le chèque travaux niveau 1 permettant de réduire de près de 40 % les consommations du particulier, le second, chèque travaux niveau 2 (60 % d'économie d'énergie) et le dernier et le plus performant actuellement le niveau BBC rénovation.

Le rôle des auditeurs est également d'accompagner efficacement le particulier dans ses démarches auprès des autres pôles présents, ceci à travers un suivi tout au long du chantier de rénovation afin d'apporter qualité, fiabilité et résultat au maître d'ouvrage destinataire de l'aide BBC rénovation.

Le club EIRENO qui rassemble les auditeurs a continué à être actif dans le cadre du dispositif et au-delà.



Faits marquants en 2017 pour le club EIRENO

Participation au programme PACTE et plus particulièrement à l'action 1

Portage de l'expérimentation « carnet numérique » pour la maison individuelle

Participation aux réunions avec le groupe UP, pour la mise en place de la plateforme extranet, en s'impliquant dans la création de la fiche compatibilité BBC et du profil auditeur

Les conseillers H&E

Pour assurer le financement des conseillers dans le cadre du dispositif « Habitat & Energie », un appel à candidatures a été lancé par la Région en 2016 et en 2017.

Cet appel à candidature vise à soutenir les projets de structures (Espaces Info Energie et opérateurs de l'amélioration de l'habitat) qui apportent des conseils gratuits et indépendants aux particuliers dans le domaine de l'énergie et du logement.

Leurs missions :

- informer et conseiller de manière gratuite et indépendante les particuliers sur la rénovation thermique de leur logement (aspects techniques et financiers) ;
- instruire les dossiers d'aide envoyés à la Région dans le cadre du dispositif chèque éco-énergie ;
- assurer jusqu'à fin 2018 une couverture complète sur l'ensemble du territoire « bas-normand » ;
- être acteur de la structuration régionale en assurant une représentation pour le pôle audit et conseil ;
- travailler en réseau avec les autres acteurs de la rénovation thermique (auditeurs, rénovateurs et financeurs) ;
- participer à la sensibilisation du grand public sur la thématique de l'efficacité énergétique (élaboration d'outils pédagogiques, animations...).

Leur financement en 2017 :

Les 70 conseillers H&E sont financés par l'ADEME, l'ANAH, les collectivités et la Région. Sur l'année 2017, les fonds européens inter-viennent dans le cadre du programme ELENA à hauteur de 270 000 € et la Région intervient en complément à hauteur de 310 000 €.

Les 15 structures H&D en 2017 :

- Biomasse Normandie
- CDHAT
- CIER (structure inactive pour 2018)
- GRAPE (structure inactive pour 2018)
- INHARI
- Les 7 Vents
- SOLIHA territoire en Normandie
- SOLIHA Normandie seine
- Page 9

- ALEC 27
- La CODAH
- La métropole de Rouen
- La CASE

Pour l'année 2018, deux structures ne seront pas reconduites car elles ne sont plus labellisées par l'ADEME, il s'agit du CIER et du GRAPE.

Les actions clés menées en 2017

Stands dédiés aux trois pôles

La participation des acteurs des 3 pôles sur un stand Région Normandie lors du Salon de l'Habitat à Caen et du Salon Maison Déco de Rouen.

Mise en place d'une nouvelle plateforme extranet et d'un nouveau site

La passation d'un marché pour la constitution d'une nouvelle plateforme extranet et le suivi des demandes de chèques : le groupe UP a été retenu début 2017.

Conventionnement des professionnels

Tous les conventionnements des professionnels pour cette nouvelle plateforme extranet ont été revus.

Partenariat Qualibat

Le partenariat avec Qualibat pour prendre en charge sur le plan administratif le conventionnement des professionnels.

Accompagnement par POUGET consultant

La passation d'un marché pour le suivi des rénovateurs BBC et de la compatibilité BBC. Le bureau d'étude Pouget Consultant a été retenu fin 2017.

BILAN DE L'ANCIENNE PLATEFORME

La plateforme mise en place en 2013 est désormais fermée pour l'instruction des dossiers.

Elle a permis la constitution de 5800 dossiers qui ont donné lieu à la validation de 3800 chèques et au paiement de 2800 chèques, cette plateforme va désormais être utilisée uniquement pour le paiement des 1000 dossiers restant.

LE POLE TRAVAUX

La mise en place de la nouvelle plateforme et l'évolution des cahiers des charges auditeur et rénovateur ont demandé de reprendre les conventionnements avec tous les professionnels afin qu'ils répondent bien aux nouvelles exigences.

A fin 2017, on constate à l'échelle Normande 80 rénovateurs dont 30% d'architectes ou maîtres d'œuvre, 25% d'entreprises générales et 35% d'artisans).

Le club des rénovateurs BBC a été peu actif en 2017, cependant l'association ARCENE a continué de répondre aux sollicitations des rénovateurs.

Association pour la Construction Environnementale en Normandie (ARCENE)

L'association ARCENE a mené un travail important en 2017 pour promouvoir la structuration des acteurs de la rénovation énergétique de l'habitat individuel, elle a permis notamment de :

- Sensibiliser 200 entreprises et les informer des formations existantes sur le sujet en Région ;
- D'amener vers la Région 34 nouveaux candidats au principe de rénovateur BBC ;
- De faciliter les interactions entre conseillers auditeurs rénovateurs et banquiers. Pour cela de nombreux échanges ont eu lieu avec les structures et des réunions territorialisées ont commencé à se mettre en place (4 en 2017).

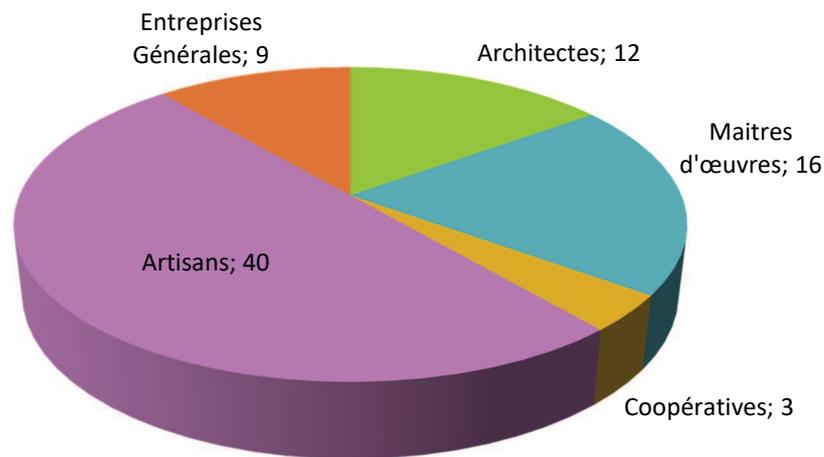
Le conventionnement avec les professionnels

Les rénovateurs BBC conseil, définissent, chiffrent les travaux de rénovation en tenant compte des études réalisées par les auditeurs.

Ils réalisent les travaux, le suivi de chantier et la coordination afin de s'assurer de la performance finale. Faire progresser leur nombre permet d'assurer la progression du nombre de projets de rénovation BBC.

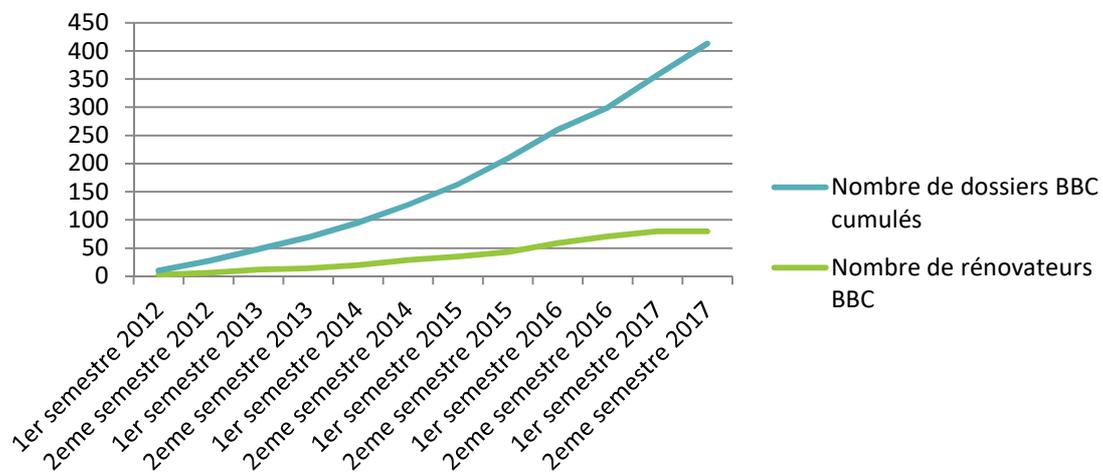
L'année 2017/2018 à vu le nombre de rénovateur se stabiliser du fait de la nécessité de mettre le conventionnement en adéquation avec les évolutions du dispositif.

On constate toujours la diversité des acteurs professionnels intervenant comme rénovateurs BBC



La région enregistre toujours une demande de plus en plus importante de rénovation BBC ce qui permet de poursuivre la mise en place du pôle travaux.

Le rénovateur BBC doit fin de chantier faire réaliser un test d'infiltrométrie demandé a mise à jour du CEP fin de chantier à l'auditeur et s'assurer de la bonne ventilation du logement.



LE POLE FINANCEMENT

Pour aider au montage des projets de rénovations thermiques des particuliers, la Région a engagé un travail partenarial avec les réseaux bancaires.

Les réunions régionales associent de plus en plus régulièrement les partenaires bancaires qui s'impliquent pour participer à la structuration des acteurs et faciliter le financement de la rénovation énergétique. En 2017 une réunion organisée à Rouen le 8 février 2017 et présidée par Hubert Dejean de la Bâtie a rassemblé 50 personnes majoritairement des banques. Le représentant de la fédération française des banques a indiqué son souhait de travailler au côté de la Région pour favoriser le financement de la rénovation énergétique globale.

Fin 2017 une première convention de partenariat avec le crédit agricole a été validée.

LES AUTRES PARTENAIRES

Le **CERC** (Cellule économique Régionale de la construction et des travaux publics de Normandie) restitue les données des dispositifs de la Région dans le cadre de l'édition du bilan annuel de la construction durable.

L'ARPE (Association Régionale pour la Promotion de l'Eco-construction) accompagne les particuliers et les rénovateurs dans le cadre de l'utilisation d'éco-matériaux.

Le rectorat avec le programme 2N2E : dans le cadre du programme National PACTE, la Région et les partenaires du dispositif Chèque éco énergie se sont mobilisés pour participer et contribuer aux 4 actions du projet normand.

Professions Bois, l'interprofession de la filière bois relaie le principe du rénovateur auprès de ses adhérents. En effet, 20 % des rénovateurs BBC sont des constructeurs spécialisés dans le bois.

Les fournisseurs de matériaux : ces acteurs sont de plus en plus impactés et intéressés par la spécificité de la rénovation globale performante qui demande en termes de matériaux des spécificités relatives à la gestion des points singuliers.

Implication et sensibilisation des collectivités

Les collectivités et principalement les EPCI souhaitent travailler en complémentarité du dispositif régional et cela permet de démultiplier les effets du dispositif en accélérant le nombre de dossiers réalisés. L'année 2018 devra permettre d'amplifier ce travail avec la définition des besoins des EPCI dans un groupe de travail pour établir les fonctionnalités du profil qui sera dédié sur la plateforme extranet.

Zoom sur l'avis de quelques collectivités :

La CASE

L'Agglo Seine-Eure avec la Maison de la Rénovation, guichet unique pour tous les particuliers du territoire, s'implique et s'investit pleinement dans le nouveau dispositif régional chèque-éco énergie. Elle participe aux différentes commissions (auditeurs et rénovateurs) ainsi qu'aux groupes de travail sur les évolutions du dispositif.

Elle communique auprès des particuliers et des professionnels sur le dispositif et a mis en place un complément de subvention pour l'audit énergétique (1ère étape du processus de rénovation).

Cela a permis la réalisation de 54 audits énergétiques en 2017. La maison de la Rénovation Seine-Eure, via ses conseillers, a également accompagné 22 projets de rénovation (chèques travaux).

Ce nombre important d'audits énergétiques va permettre le passage en phase travaux d'un plus grand nombre de dossiers pour l'année 2018, et cela avec un niveau de performance élevée.

Pour certains projets, cet effet « cumulatif » permet de faire évoluer des rénovations partielles vers des rénovations globales.

INTERVENTIONS AU PLAN NATIONAL

Plusieurs interventions ont été réalisées en 2017 à la demande :

- du Plan Bâtiment Durable national pour exposer le plan bâtiment durable régional
- de la DGALN/DHUP/QC3 pour préciser les modalités du rénovateurs BBC et exposer la chaîne de confiance
- d'Idéal connaissance et du groupe UP pour présenter la plateforme extranet

RÉNOVEZ VOTRE MAISON

Chèque **ÉCO** énergie **NORMANDIE**

Conseillers Habitat Énergie et auditeurs

Rénovateurs BBC
Architectes, entreprises, artisans du bâtiment

€
Banques et organismes financiers

UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS POUR VOUS ACCOMPAGNER !

cheque-eco-energie.normandie.fr

RÉGION NORMANDIE

UNION EUROPÉENNE



En partenariat avec

